

**Objet : Budget primitif 2026 – EPIC Office de tourisme Lac Aiguebelette**

EXTRAIT  
du Registre des Délibérations du Comité de direction  
de l'Épic office de tourisme Lac Aiguebelette

**Séance du 9 février 2026**

**L'an deux mille vingt-six et le neuf février à 18h**

Le comité de direction de l'office de tourisme Lac Aiguebelette, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à LEPIN LE LAC, sous la présidence de M. Serge GROLLIER.

Présents : MMES MM. MALLEIN (suppléant A.FAUGE). LEBRAT. SEINE. GROLLIER (a le pouvoir de F.MANTEL). BAILLY. PUGNOT (suppléante J.MOITEAUX). WDOWIAK (suppléante C.TAVEL)  
Absents excusés : MMES MM. FRANCONY. BOIS.MOITEAUX. TAVEL. MANTEL. TUR

Le Président,

**Soumet** aux conseillers communautaires les propositions budgétaires pour l'exercice 2026 du Budget Office de tourisme Lac Aiguebelette qui s'équilibre de la façon suivante :

Libellé	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Totaux
Dépenses	399 239.85	95 800.00	495 039.85
Recettes	399 239.85	95 800.00	495 039.85

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité de direction :

ADOpte le budget primitif du Budget office de tourisme Lac Aiguebelette pour l'année 2026 tel que présenté en séance (Détail par section et par chapitre en annexe),

AUTORISE le Président à procéder, à compter du 1er janvier 2026, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections

DIT que, dans ce cas, le Président informera l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

